

Séminaire transversal de sociopoétique « Habiter ailleurs » « De l'auberge au motel : une sociopoétique de l'étape »

septembre 2019-décembre 2020

Responsables scientifiques : Alain Montandon et Françoise Le Borgne

Ce sujet est proposé aux collègues du CELIS intéressés par une approche sociopoétique du thème « Habiter ailleurs ». Il prendra la forme d'une série de séances de travail organisées sur trois semestres et favorisant un travail de fond enrichi par des rencontres avec des spécialistes de littérature et de sciences humaines et sociales issus d'autres laboratoires. Les communications présentées dans le cadre du séminaire donneront lieu à publication.

Le sujet retenu porte sur l'écriture de l'étape et plus précisément sur la façon dont le cadre de cette étape – auberge, hôtel, motel... – peut jouer un rôle majeur dans des œuvres relevant de genres divers alors même que l'investissement de ce lieu ne constitue généralement pas la raison d'être du déplacement (contrairement à ce qui se passe dans la villégiature).

L'intérêt que suscite ce type d'étape tient à la tension qu'elle instaure entre des trajectoires centrifuges (celle des voyageurs) et la nécessité d'une halte qui suspend pour une durée variable ces trajectoires, les fait se croiser, se couper, s'infléchir et parfois se briser... D'un point de vue narratif, ce schéma est inhérent à l'émergence du roman : central dans le Don Quichotte de Cervantès et la tradition picaresque, il reste un procédé majeur, fût-ce sur le mode parodique, du roman aux XVII^e et XVIII^e siècles. La rencontre à l'auberge légitime le relai de parole mais l'artifice permet aussi d'ouvrir le roman à la diversité sociale et d'asseoir son ambition totalisante. On pourra donc s'interroger sur les topoï du traitement romanesque du séjour à l'auberge et sur ses avatars jusqu'à l'époque contemporaine : quels sont les enjeux de ces séquences narratives? En quoi une approche sociopoétique, attentive au traitement (sérieux ou parodique) des représentations sociales dans l'œuvre littéraire est-elle éclairante à cet égard ? On pourra, dans cette perspective, s'intéresser à la figuration de l'auberge et de son personnel en lien avec la satisfaction des besoins des voyageurs (trouver le gîte et le couvert, un abri, un refuge, un réconfort, les moyens de poursuivre sa route...) et aux modalités particulières de l'habiter qu'elle met en scène. On constate en effet que la tension entre l'échappée et la halte se double, bien souvent, d'une tension entre précarité, vulnérabilité et (quête de) sécurité voire d'intimité. Cette attente est une source efficace de tension dramatique, voire d'épouvante lorsqu'elle est atrocement trahie comme le souligne l'extraordinaire succès du thème de l'auberge rouge de Peyrebeille.

Le séjour à l'auberge, à l'hôtel, au motel voire dans d'autres espaces moins attendus et plus précaires (une gare, une aire d'autoroute, un aéroport...) devra donc être envisagé également dans son inscription sociale et historique, éventuellement comme support d'une réflexion sur les normes sociales et morales (notamment dans le domaine amoureux comme on le voit dans *Carol* de Patricia Highsmith) et sur les choix politiques et les catastrophes historiques, également vecteurs de précarité et d'exclusion (Anna Seghers, *Transit*).

La diversité des enjeux dont le séjour à l'auberge, hôtel, etc. est investi en littérature tend à faire de cette expérience une sorte de précipité saisissant de la condition humaine ou de ses déclinaisons socio-historiques comme le souligne la dimension allégorique du *Malentendu* de

Camus et les interprétations multiples suscitées par *Shining* de Stephen King et son adaptation par Stanley Kubrick. L'intérêt des dramaturges et des réalisateurs pour ce type de sujet sera également à interpréter.

Les propositions de communication sont à envoyer à Alain Montandon (<u>alain.montandon@uca.fr</u>) et Françoise Le Borgne (<u>francoise.le borgne@uca.fr</u>) avant le 11 septembre 2019 pour des interventions de 30 à 45 minutes prévues dans le séminaire entre novembre 2019 et décembre 2020. Nous vous remercions d'indiquer la ou les période(s) qui vous conviendrai(en)t le mieux.